

AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR PUBLICATION LOCALE

TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT, D'ADDUCTION D'EAU ET D'ELECTRICITE DE LA PRISON DE RUMONGE

Réf : 9 ACP BU 013/62

Le Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance « GUTWARA NEZA » envisage d'attribuer un marché de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement, d'adduction d'eau et d'électricité de la prison de Rumonge, **en un seul lot.**

Le marché est financé par le Fonds européen de développement à travers la Convention n° 9507 (9 ACP BU 013) du 31 juillet 2006.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante:

Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance « GUTWARA NEZA »
Quartier KIRIRI ; Avenue du Belvédère - B.P 7359 Bujumbura
Tél : +257 22 25 66 90
e-mail : contact@gutwaraneza.bi

Sur présentation d'un bordereau de versement **d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (BIF 50.000) au compte n°701-40497/02/72**
Intitulé : Bonne Gouvernance DP1-DAO ouvert chez Interbank Burundi.

La date limite de remise des offres est fixée au **27 août 2010 à 9 heures**. Des éclaircissements ou informations supplémentaires au dossier d'appel d'offres peuvent éventuellement être publiés sur le site d'EuropeAid : <http://ec.europa.eu/europeaid/cgi/frame12.pl> et sur celui de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED : www.celon.bi, ainsi que dans le journal « Le RENOUVEAU du Burundi ».

CALENDRIER

	DATE	LOCALITE	HEURE*
Visite du site (<u>obligatoire</u>)	03 août 2010	Prison de RUMONGE	11 heures -12 heures
Délai limite pour adresser une demande d'information au pouvoir adjudicateur	06 août 2010		12 heures
Date limite pour la fourniture d'informations par le pouvoir adjudicateur	16 août 2010		12 heures
Délai ultime pour la remise des offres	27 août 2010		9 heures
Séance d'ouverture des offres	27 août 2010		9 heures 30
Notification de l'attribution du marché à l'attributaire	6 septembre 2010 ³		-
Signature du contrat	8 septembre 2010 ³		-

* Toutes les heures sont celles propres au fuseau horaire du pays du pouvoir adjudicateur
» Date provisoire